



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E178124

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2023

ÉDITÉ LE 14/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/2016

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAR LE DUC 2016 B 00086

Siret : 819 872 383 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 500040

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 000007139922004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 000007139922004

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/07/2022

Raison sociale : LECOMTE SASU

PONT SUR SAULX
55000 ROBERT ESPAGNE

Téléphone : 06 08 86 17 74

Portable : 06 08 86 17 74

Fax :

Site Internet : www.climchauff.com

E-mail : lecomtesasest@gmail.com

Responsabilité légale :
LECOMTE CYRIL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/10/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/10/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	17/10/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.